

06 juin 2025 -14:42

Conseil des ministres du 6 juin 2025

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 6 juin 2025, sous la présidence du Premier ministre Bart De Wever.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Service Rédaction
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://chancellerie.belgium.be>
cmr@news.belgium.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 6 juin 2025

Nomination d'un membre de la Commission nationale d'évaluation chargée de l'application de la loi relative à l'interruption de grossesse

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un membre de la Commission nationale d'évaluation chargée d'évaluer l'application des dispositions de la loi du 15 octobre 2018 relative à l'interruption de grossesse.

Johan Goiris est désigné médecin suppléant néerlandophone pour une période de quatre ans.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 6 juin 2025

Marchés publics relatifs à la modernisation de l'attestation d'immatriculation

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la commande de services complémentaires pour deux marchés publics dans le cadre de la modernisation de l'attestation d'immatriculation.

Le modèle d'attestation d'immatriculation actuel est en circulation depuis plus de 40 ans déjà et doit être modernisé. En outre, les procédures de demande et de gestion de l'attestation d'immatriculation doivent être actualisées et simplifiées, afin d'être analogues aux procédures en vigueur pour d'autres types de documents d'identité et de séjour.

C'est pourquoi des prestations complémentaires sont commandées pour le marché public relatif à la modernisation et au maintien opérationnel de l'infrastructure et de l'application BELPIC (Belgian Personal Identity Card) auprès du Registre national, ainsi que pour le marché public relatif à la fabrication, la personnalisation, l'initialisation et la distribution de cartes d'identité électroniques, de cartes apparentées et d'autres documents, ainsi que la fourniture de services de certification.

Enfin, le Conseil des ministres autorise le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur à récupérer les coûts de production du certificat auprès des communes pour un montant indexé annuellement de 11 euros. Des adaptations légales sont également apportées afin de permettre la modernisation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de Beliris
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<https://quintin.belgium.be>
bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
+32 488 48 93 83
olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@ibz.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2025](#)

Adaptation des indemnités de détachement des membres du personnel du SPF Justice exerçant une mission à l'étranger

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel modifiant la réglementation relative aux indemnités de détachement des agents du SPF Justice adjoints à un poste diplomatique ou exerçant une mission de longue durée à l'étranger.

La réglementation en vigueur applicable à ces membres du personnel, par exemple des officiers de liaison en mission à l'étranger, ne prévoit rien pour les agents qui ont des responsabilités familiales.

Le projet vise à remédier à cette situation en rendant les règles pour des agents de la carrière extérieure et de la carrière consulaire applicables à ces membres du personnel.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État, après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2025](#)

Avenant à un marché public pour la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la modification d'un marché public relatif à un logiciel pour la Défense.

Plus concrètement, il s'agit d'insérer un avenant à un marché public en cours pour le développement et la gestion d'un logiciel de gestion intégrée des ressources humaines pour la Défense.

La modification est nécessaire pour suivre les évolutions techniques qui sont survenues depuis le lancement du marché, tenir compte des nouvelles fonctionnalités et réaliser une migration intégrale dans un environnement « cloud ».

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2025](#)

Avenant à la convention entre les pharmaciens et les organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le septième avenant à la convention nationale entre les pharmaciens et les organismes assureurs.

Le nouvel avenant concerne une diminution de l'indexation de l'honoraire de base de 2 centimes d'euro au 1er juin 2025 via la lettre-clé P.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 6 juin 2025

Modification de la loi sur l'impôt minimum pour les entreprises multinationales et les groupes nationaux de grande envergure

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi qui apporte des modifications techniques à la loi concernant l'introduction d'un impôt minimum pour les entreprises multinationales et les groupes nationaux de grand envergure.

Ces adaptations visent principalement à sécuriser l'identification des redevables de l'impôt national complémentaire, en y incluant les coentreprises et les entités affiliées à ces coentreprises.

Elles établissent une règle de solidarité par un enrôlement commun, lorsque plusieurs entités d'un même groupe d'entreprises multinationales ou d'un groupe d'entités nationales de grande envergure sont présentes en Belgique.

Enfin, le but est de faciliter les interactions entre les entités du groupe et l'administration, en leur permettant de désigner un représentant.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2025](#)

Marché public pour le SPF Finances

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public pour le SPF Finances.

Le SPF Finances utilise la plateforme Ping Access Manager pour la gestion des droits d'accès pour ses applications tant internes (destinées aux fonctionnaires) qu'externes (destinées aux citoyens, aux mandataires et aux représentants des entreprises).

Dans ce cadre, le marché a pour objet le renouvellement des licences Ping Access Manager avec un support de niveau *basic* pour le SPF Finances, l'Office national de l'emploi et le SPF Mobilité et Transports. Le marché est conclu pour quatre ans, selon une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2025](#)

Modification de l'organigramme de la Sûreté de l'État – Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal relatif aux membres du comité de direction de la Sûreté de l'État (VSSE).

À la suite des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire sur les attentats terroristes, la VSSE a mis à jour son processus de fonctionnement interne.

Le projet d'arrêté royal, adapté à l'avis du Conseil d'État, modifie, dans ce cadre, l'organigramme de la VSSE en étendant ou en restreignant les compétences des directions et des services existants et en créant de nouveaux services et de nouvelles directions.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 6 juin 2025

Implémentation des spending reviews au sein de l'administration fédérale

Sur proposition du ministre du Budget Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a pris connaissance de l'état d'avancement relatif à l'implémentation des spending reviews au sein des autorités fédérales et a marqué son accord sur diverses actions dans ce cadre.

La note du ministre du Budget met en œuvre la volonté exprimée dans l'accord de gouvernement de poursuivre et de généraliser le recours aux spending reviews. Elle exécute également les recommandations par pays du Conseil européen de 2018 et 2019, ainsi que le Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique (PRR).

Concrètement, cette note comprend un monitoring du contenu des résultats des spending reviews déjà réalisées entre 2021 et 2024. En outre, elle comprend les cahiers des charges des deux spending reviews en cours pour 2025 et le rapport d'évaluation dans le cadre du jalon 208 du PRR.

Le Conseil des ministres a approuvé les décisions prises à la lumière des résultats des spending reviews. Par ailleurs, le Conseil des ministres a pris acte du rapport d'évaluation dans le cadre du jalon 208 du PRR et le ministre du Budget a été chargé de présenter un nouveau monitoring semestriel en octobre 2025.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>
hallo@vincent.fed.be

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be

06 juin 2025 -14:42

Appartient à Conseil des ministres du 6 juin 2025

Désignation de l'administrateur délégué de l'AFSCA et pondération de la bande salariale

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant pondération de la fonction de management d'administrateur délégué de la l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA), ainsi que portant désignation du titulaire de cette fonction.

Christine Romeyns est désignée pour assurer la fonction de management d'administratrice déléguée de l'AFSCA pour une période de six ans, à compter du 1er juillet 2025. La pondération de cette fonction est fixée dans la bande salariale « 7 ».

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien.vandenborre@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be